

Travaux de rénovation des courts de tennis

Mesdames, Messieurs,

Pour rappel, la réfection des courts de tennis 2 et 3 a été votée lors des Assemblées Générales (AG) de juin 2024, pour un budget de 121 800 € (2 devis accompagnaient alors cette résolution).

Peu après les AG, une 3^e société a été contactée, permettant d'établir un nouveau devis pour un montant de 70 700 € pour les mêmes prestations.

Des devis complémentaires ont également été réalisés pour le remplacement du grillage entourant les courts de tennis et l'enlèvement des mâts d'éclairage (vétustes et ne fonctionnant plus depuis des années), ce qui aurait permis une rénovation globale de la zone Tennis tout en restant dans le budget voté en AG.

Cependant, avant le lancement des travaux de rénovation des courts, l'avis d'un architecte était nécessaire. Son analyse a révélé des affaissements au niveau des courts 1 et 2, rendant risqué l'ajout d'une dalle de béton supplémentaire sur le court 2 (risque d'accroître les affaissements existants ou d'en créer de nouveaux).

Le dossier a donc pris du retard mais n'est pas mis de côté pour autant. Une société spécialisée a été contactée pour étudier les sols sous nos courts de tennis et connaître l'origine de ces affaissements (relevé topographique et carottage des sols sont prévus).

Le projet de rénovation des tennis étant contesté par un copropriétaire via une demande de résolution pour les AG de juin 2025, il est important de préciser que cette rénovation est toujours d'actualité et qu'il reste nécessaire de la mener à son terme pour offrir des terrains de qualité aux pratiquants et pour la valorisation de notre résidence.

Si l'abandon de la rénovation est voté, rien ne sera fait sur nos terrains de tennis avant de nombreuses années. Le risque sera grand de devoir fermer les courts de tennis s'ils deviennent dangereux, et avec de dissoudre l'association Tennis Verboise Sud (TVS) - créée il y a à peine 1 an - qui n'aura alors plus d'objet. Cette partie de la résidence continuera de se dégrader et le coût de sa rénovation ne fera que croître.

Le court n° 3 ne présentant pas d'affaissements, **nous allons proposer à la prochaine AG une résolution visant à adapter les travaux prévus initialement, en respectant le budget voté en AG 2024 :**

- Rénovation du court n°3 (en béton poreux comme prévu en 2024)
- Enlèvement des mâts d'éclairage
- Remplacement du grillage autour des terrains, avec déplacement de la porte d'accès côté Ouest (mieux orientée vers notre résidence).
- Poursuite des études de sol.

Le vote en faveur de cette **résolution AFUL n° 19** est donc nécessaire pour la rénovation de la zone tennis, participant ainsi à la valorisation notre patrimoine immobilier et à l'attractivité de notre résidence.

L'entretien des courts de tennis est prévu pour la saison à venir (pris en charge par l'association TVS), et des études des sols doivent être faites. Les adhésions pour la saison 2025/2026 auront lieu en juin.

Cordialement,

Le comité syndical de l'AFUL Verboise Provinces Sud